



Bulletin Officiel

N°6922 Lundi 14 août 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DEMARCHE RSE DES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE 2

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

EL AMANA TAKAFUL 3

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

ATTIJARI LEASING 2023-1 8

ATL 2023-2 13

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 18

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETTEES AU 30 JUIN 2023

- SICAV CROISSANCE
- STRATEGIE ACTIONS SICAV
- SICAV RENDEMENT

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés faisant appel public à l'épargne, à suivre les meilleures pratiques en matière de bonne gouvernance et de démarche RSE conformément aux dispositions de la loi n°2018-35 du 11 juin 2018 relative à la responsabilité sociétale des entreprises.

Il est à rappeler qu'en vertu des dispositions de la loi n°2018-35 susvisée, la responsabilité sociétale vise à concrétiser le principe de la réconciliation entre les entreprises et leur milieu environnemental et social à travers leur contribution au processus de développement durable et la bonne gouvernance, conformément à la législation en vigueur, et ce dans les domaines suivants :

- L'environnement et le développement durable,
- La rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles et leur valorisation,
- Le développement des compétences et de l'emploi,
- La bonne gouvernance.

Aussi et face aux défis environnementaux (les grandes sécheresses, le stress hydrique...) et à la réglementation internationale de plus en plus contraignante concernant le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, ainsi que les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières de l'Europe, il s'avère indispensable pour les sociétés tunisiennes, afin de garder leurs atouts compétitifs et leur pérennité, de s'intégrer pleinement dans une démarche dynamique et une culture RSE anticipative.

Dans ce cadre, le CMF invite les organes de direction et d'administration des sociétés faisant appel public à l'épargne à adopter une politique RSE consacrant les principes de la responsabilité sociétale et environnementale et de veiller à la concrétisation des actions RSE planifiées.

Les sociétés sont également appelées, à communiquer sur la démarche RSE adoptée ainsi que sur les actions entreprises dans ce cadre, au niveau notamment de leurs rapports d'activité. L'information fournie devrait porter sur la démarche RSE de la société, ainsi que les dotations allouées, le cas échéant, pour le financement des programmes RSE conformément aux dispositions de la loi 2018-35 susvisée.

Les sociétés peuvent également s'inspirer des indicateurs du reporting extra financier, portant sur les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) prévus par le guide de Reporting ESG de la Bourse de Tunis.

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat obligatoire sur les actions de la
Société El Amana Takaful
initée par Al Baraka Bank Tunisia de concert avec Al Baraka SICAR**

Par décision n° 49 du 12 juillet 2023, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat obligatoire à laquelle ont été soumises Al Baraka Bank Tunisia agissant de concert avec la société Al Baraka SICAR, visant le reste des actions composant le capital de la société El Amana Takaful.

Le présent avis est établi sous la responsabilité des sociétés initiatrices de l'offre et de la société visée chacune en ce qui la concerne.

I- Identité des initiateurs :

Al Baraka Bank Tunisia, société anonyme de droit tunisien, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 0031041F,

agissant de concert avec :

la société Al Baraka SICAR, société de droit tunisien immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 1719775R, et dont le capital est détenu à concurrence de 99,9% par Al Baraka Bank Tunisia,

sont les initiatrices de l'OPA obligatoire et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n° 26 du 11/05/2023 :

-autorisant Al Baraka Bank Tunisia et la société Al Baraka SICAR à acquérir un bloc de titres leur conférant de concert une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de la société El Amana Takaful.

L'opération en question a été réalisée en date du 19/05/2023 et a porté sur l'acquisition par Al Baraka Bank Tunisia de 28 782 actions El Amana Takaful et par la société Al Baraka SICAR de 241 218 actions El Amana Takaful, soit un total de **270 000** actions El Amana Takaful représentant de concert **19,15%** du capital de ladite société,

-soumettant Al Baraka Bank Tunisia et la société Al Baraka SICAR à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la société Al Amana Takaful qu'elles ne détiennent pas.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

COFIB CAPITAL FINANCES en sa qualité d'intermédiaire en Bourse, sis au 25, rue Dr Calmette, Cité Mahrajène -1082 Tunis-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par les initiatrices de l'offre :

- Al Baraka Bank Tunisia détient 448 632 actions représentant 31,81% du capital de la société El Amana Takaful.

- la société Al Baraka SICAR détient 241 218 actions représentant 17,11% du capital de la société El Amana Takaful.

Soit, au total 689 850 actions représentant de concert 48,92% du capital de la société El Amana Takaful.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, Al Baraka Bank Tunisia agissant de concert avec la société Al Baraka SICAR visent l'acquisition, par cette dernière du reste des actions composant le capital de la société El Amana Takaful qu'elles ne détiennent pas, soit **720 301** actions représentant **51,08%** du capital de la société. La société Al Baraka SICAR s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **21,557 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du Règlement général de la Bourse.

VI- But de l'offre :

L'acquisition de la compagnie d'assurance El Amana Takaful permettra au Groupe Al Baraka de :

- Diversifier sa gamme de produits et services pour répondre aux besoins de ses clients et attirer de nouveaux clients en leur offrant une protection contre les risques financiers, avec des produits d'assurance tels que l'assurance-vie et l'assurance maladie, ce qui permettra de générer des revenus supplémentaires.
- Bénéficier des synergies commerciales : Les banques ont souvent une base de clients établie, ce qui sera bénéfique pour la compagnie d'assurance en termes de vente croisée de produits d'assurance. Les clients de la banque peuvent être encouragés à acheter des polices d'assurance, tandis que les clients de la compagnie d'assurance peuvent être incités à utiliser les produits bancaires.
- Réduire ses coûts : réaliser des économies d'échelle en consolidant les opérations et en partageant les ressources.

Le renforcement de la participation du Groupe Al Baraka dans la société EL Amana Takaful permettra d'harmoniser la gouvernance au sein de l'entreprise et de mettre en œuvre plus efficacement sa stratégie de groupe.

VII- Intentions des initiatrices pour les douze mois à venir :

a) - Politique industrielle :

- **Impact de la décision d'acquisition sur l'organisation de la société El Amana Takaful :**

L'intention des initiatrices est de maintenir la continuité de l'activité et des métiers tels qu'ils se présentent actuellement.

- **Impact de l'acquisition sur la gouvernance de la société El Amana Takaful :**

L'intention des initiatrices est de maintenir le même mode de gouvernance tel qu'il se présente actuellement.

b) - Politique financière :

Le Groupe Al Baraka s'engage à préserver et consolider la solidité financière de la société El Amana Takaful.

c) - Politique sociale :

La Direction Générale de la société El Amana Takaful sera maintenue telle qu'elle se présente actuellement. Les initiatrices s'engagent à maintenir un bon climat social et préserver l'intégralité des droits et avantages acquis par le personnel de la société.

VIII- Accords entre les initiatrices de l'offre et la société visée :

Les initiatrices de l'offre détiennent avant l'offre, de concert, la participation la plus importante dans le capital la société visée (soit 48,92%) et sont représentées au niveau de son conseil d'administration.

IX- Accords entre les initiatrices de l'offre et des tiers :

Néant.

X- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de **20 jours de bourse** allant du **17 juillet 2023 au 15 août 2023 inclus**.

XI- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **15 août 2023**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Négociation en bourse :

La négociation en bourse des actions El Amana Takaful sera suspendue durant les séances de bourse des 13 et 14 juillet 2023, et reprendra à partir du 17 juillet 2023.

XII- Renseignements relatifs à la société visée:

1-Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Société El Amana Takaful

-**Siège social :** 13 rue Borgine, Montplaisir -1073 Tunis-

- **Téléphone :** (+216) 80 10 51 51 **Fax :** (+216) 71 90 12 51

-**Forme juridique :** Société anonyme de droit tunisien.

- **Date de constitution :** 15 avril 2013

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité :** Tunisienne

- Objet social (article 2 des statuts) :

La société a pour objet principal : Proposer les services d'assurance sous le cadre de l'assurance Takaful en respect des principes charaiques Islamiques et des normes comptables tunisiennes spécifiques aux sociétés d'assurance Takaful.

- **Identifiant unique** : 1288542B

- **Exercice social** : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

2-Administration, direction et contrôle :**Conseil d'Administration :**

Nom ou dénomination sociale	Représenté par	Qualité	Mandat
M. Abdullah Abdulrahim SABBAHI	Lui-même	Président	2022-2024
M. Abdellatif CHAABANE	Lui-même	Administrateur	2022-2024
Al Baraka Bank Tunisia	Mohamed EL MONCER	Administrateur	2022-2024
COMAR	Lotfi BEN HAJ KACEM	Administrateur	2022-2024
Al Baraka SICAR	Radouane KHELIA	Administrateur	2023-2024
ASTREE	M. Abdel Monem KOLSI	Administrateur	2022-2024
TUNIS RE	M. Mostafa KOTRANE	Administrateur	2022-2024
BEST LEASE	M. Aissa HIDOUSI	Administrateur	2022-2024
AFRIVISION	**	Administrateur	2022-2024
M. Mohammed DAOUES	Lui même	Administrateur indépendant	2023-2024
M. Rachid TMAR	Lui-même	Administrateur indépendant	2023-2024

** Suite au décès du Feu Sadok MZABI, Administrateur représentant de la société AFRIVISION, cette dernière n'a pas encore nommé un nouveau représentant au sein du conseil d'administration de la société El Amana Takaful.

Direction :

M. Abdellatif CHAABANE : Directeur général.

Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet FMBZ KPMG Tunisie Représenté par Mme. Emna Rachikou,	KPMG 6, Rue du Rial – Les Berges du Lac II Tunis	2022-2024
Cabinet ECC Mazars Tunisie Représenté par Mr Mohamed Hedi Kammoun	Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh - Les Berges du Lac- Tunis-	2022-2024

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 14 101 510 dinars ;

- **Nombre total des droits de vote** : 1 410 151 droits de votes ;

- **Nombre total des titres : 1 410 151 titres ;**

- **Répartition du capital après acquisition du bloc de contrôle par le Groupe Al Baraka :**

Actionnaires	Nombre de titres	Valeur en dinars	Part dans le capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage de droits de vote
AL BARAKA BANK TUNISIE	448 632	4 486 320	31,81%	448 632	31,81%
COMAR	270 000	2 700 000	19,15%	270 000	19,15%
AL BARAKA SICAR	241 218	2 412 180	17,11%	241 218	17,11%
ASTREE Assurances	180 000	1 800 000	12,76%	180 000	12,76%
TUNIS RE	90 000	900 000	6,38%	90 000	6,38%
BEST LEASE	90 000	900 000	6,38%	90 000	6,38%
AFRIVISION	30 000	300 000	2,13%	30 000	2,13%
DALMAS	30 000	300 000	2,13%	30 000	2,13%
Minoterie de la Soukra	30 000	300 000	2,13%	30 000	2,13%
ABDULELAH ABDULRAHIM SUBBAHI	150	1 500	0,01%	150	0,01%
ABDELLATIF CHAABANE	151	1 510	0,01%	151	0,01%
Total	1 410 151	14 101 510	100,00%	1 410 151	100,00%

4- Situation financière de la société :

Etats financiers de la société El Amana Takaful arrêtés au 31 décembre 2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6862 du 16/05/2023.

5- Accords entre l'initiateur et les dirigeants de la société visée

Néant

6- Accords entre la société et les tiers :

Néant

7- Avis du conseil d'administration sur l'offre publique :

Le conseil d'administration de la société El Amana Takaful réuni le 23 mai 2023, a pris connaissance de la réalisation de cession d'un bloc de titres au profit de Al Baraka Bank et Al Baraka SICAR et la soumission de ces derniers par le CMF à une offre publique d'achat obligatoire sur le reste du capital totalisant 51,08%, soit 720 301 titres. Le conseil d'administration de la société El Amana Takaful n'a aucune objection dans ce sens.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/07/2023. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2023-1»

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **26 avril 2023** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de **80 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **31 mai 2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire ordinaire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour arrêter les modalités et les conditions d'émission du présent emprunt obligataire.

A cet effet, en date du **10 juillet 2023**, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2023-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Durée : 5 ans ;
- Taux : 10,70% ;
- Remboursement : annuel constant.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

20 000 000 DT susceptible d'être porté à 30 000 000 DT divisé en 200 000 obligations susceptible d'être portées à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **21 août 2023** et clôturées au plus tard le **20 octobre 2023**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (Cf : Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **20 octobre 2023**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **21 août 2023** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac.

But de l'émission :

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2023 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 280 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « Attijari Leasing 2023-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, Intermédiaire en bourse.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **20 octobre 2023**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **20 octobre 2023**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **10,70%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le (1/5) un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **20 octobre 2028**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **20 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **20 octobre 2024**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **10,70%** l'an.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2023-1» sont émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,640 années**.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

Le 18 octobre 2022, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- Note à long terme : A - (tun) avec perspective stable ;
- Note à court terme : F2 (tun).

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

[Fitch Affirms National Ratings of Seven Tunisian NBFIs; Upgrades Unifactor to 'BBB-\(tun\)' \(fitchratings.com\)](https://www.fitchratings.com/news/fitch-affirms-national-ratings-of-seven-tunisian-nbfis-upgrades-unifactor-to-bbb-tun)

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note provisoire à long terme «**A-(EXP)(tun)**», à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **12 juillet 2023**.

Selon l'agence de notation Fitch rating, la note « A- » (tun) indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances des catégories supérieures.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse

en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrites par ce dernier.

Marché des titres :

Les actions d'Attijari Leasing sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 30/06/2023, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2023-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **18/07/2023** sous le n°**23-1105**, du document de référence « ATTIJARI LEASING 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **18/07/2023** sous le n°**23-004**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/07/2023 ainsi que des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023, pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des lacs de Mazurie – 1053 les Berges du lac.

Les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2023 et les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/07/2023 et le 31/08/2023.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023. Il doit être également accompagné par les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire « ATL 2023-2 »

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Arab Tunisian Lease réunie le **29/03/2023** a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **22/05/2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD et a délégué à la Direction Générale le pouvoir pour en fixer les conditions et les modalités d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **05/07/2023** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	10,7%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,9%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**Montant :**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 40MD susceptible d'être porté à 60MD divisé en 400 000 obligations susceptibles d'être portées à 600 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2023-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **03/08/2023** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **16/10/2023**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (60 000 000D) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf- Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 600 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2023**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **02/11/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **03/08/2023** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants (AFC), Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 348MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 70MD par des emprunts obligataires, 30MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « ATL 2023-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2023** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **16/10/2023** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,7% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,9% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2028** pour la catégorie A et le **16/10/2030** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **16 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/10/2024** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **16/10/2024** pour la catégorie A et le **16/10/2026** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,7%** l'an pour la catégorie A et de **10,9%** pour la catégorie B.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations de la catégorie A sont émises pour une période totale de **5 ans** et les obligations de la catégorie B sont émises pour une période totale de **7 ans dont deux années de grâce**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie A et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie B.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,640** années et elle est de **4,044** années pour les obligations de la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du **18 Octobre 2022** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable
- Note nationale à court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151#ratings>

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du **06/07/2023**, la note provisoire à long terme « **BBB+ (EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**» objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2023-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera, la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'Intermédiaire en Bourse BNA CAPITAUX de demander l'admission de l'emprunt « **ATL 2023-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **17/07/2023** sous le n°**23-1104**, du document de référence « ATL 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2023** sous le n° **23-003**, des indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2023 et les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF, respectivement, au plus tard le 20/07/2023, le 20/10/2023 et le 31/08/2023.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	113,830	113,883
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	157,749	157,833
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	130,739	130,808
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	141,943	142,015
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	136,278	136,340
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	138,391	138,475
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	130,829	130,892
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	52,623	52,649
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	38,324	38,345
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	125,430	130,489	130,560
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	114,691	114,750
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	114,354	114,415
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,243	20,254
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	138,892	138,975
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	135,954	136,006
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,093	-
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	194,305	194,408
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	12,978	12,983
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	110,148	110,202
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	113,660	113,726
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	15,854	15,863
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
23	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,133	2,136
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
24	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	70,247	70,269
25	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	148,990	148,988
26	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	111,706	111,703
27	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	121,648	121,706
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	159,777	159,260
29	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	595,160	594,021
30	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	155,174	154,611
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	198,006	197,684
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	105,259	105,176
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	144,492	144,481
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	174,340	174,380
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	160,281	160,330
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	25,393	25,360
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	101,679	101,662
38	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,087	1,085
39	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,085	1,082
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
40	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 522,537	2 514,688
41	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,964	158,842	157,311
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	255,689	252,072
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,264	3,242
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,904	2,890
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	58,191	56,987
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,418	1,420
47	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,288	1,280
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,298	1,286
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,552	15,733
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	12,004	11,938
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	15,336	15,458
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 014,928	5 016,493
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	95,623	95,392
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,303	1,288

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	110,132	110,175	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	99,649	99,693	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	106,419	106,474	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	103,978	104,026	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	105,116	105,174	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	109,216	109,261	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	105,490	105,546	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	103,007	103,062	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	106,006	106,056	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	106,950	107,011	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	105,185	105,233	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	104,726	104,782	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	103,305	103,358	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	106,686	106,725	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	103,503	103,552	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	100,997	101,023	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	107,436	107,482	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	103,104	103,154	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	112,907	112,958	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	104,850	104,902	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	109,075	109,115	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	103,968	104,051	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	107,838	108,001	
SICAV MIXTES								
79 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	61,577	61,440	
80 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	111,394	111,448	
81 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,842	17,821	
82 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	328,666	329,156	
83 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2,234,206	2,235,516	2,228,794	
84 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	69,780	69,963	
85 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,179	55,286	
86 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	108,058	108,066	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	10,980	10,930	
88 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,339	16,353	
89 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	18,218	18,232	
90 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,747	15,752	
91 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	104,790	104,690	
92 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	89,743	89,569	
93 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	93,974	93,638	
94 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	104,798	-	
95 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	100,927	100,593	
96 FCP SMART CEA ***	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	10,448	11,610	-	
97 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	103,745	103,390	
98 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	77,576	78,424	78,386	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
99 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	98,605	97,281	
100 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	126,327	125,627	
101 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	155,350	154,323	
102 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	201,688	203,387	
103 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	188,001	189,244	
104 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	180,565	180,878	
105 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,414	25,732	
106 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	155,453	155,422	
107 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10,465,832	10,485,660	
108 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	154,252	151,982	
109 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
110 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	99,959	98,869	
111 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4,779,110	4,921,576	4,930,980	
112 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,821	10,746	
113 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	172,594	171,912	
114 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11,156,623	11,687,991	11,626,952	
115 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10,073,844	10,725,650	10,659,750	
116 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10,368,204	10,387,635	
117 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10,244,735	10,264,136	
118 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10,108,334	10,127,549	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	125,655	126,302	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1058,046	1045,269	

* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** OPCVM en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

**** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE (Marché Principal)

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
36. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
59. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nourira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. .Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
36. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
39. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
57. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
59. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 ^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5 ^{ème} étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 ^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV–CROISSANCE » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 17.107.127 un actif net de D : 17.098.136 et un bénéfice de la période de D : 1.263.618.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV–CROISSANCE » comprenant le bilan au 30 juin 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV –CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 24 juillet 2023

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK

BILAN ARRETE AU 30 Juin 2023
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2023	30/06/2022	Année 2022
Portefeuille-titres	4	13 109 080,929	11 027 196,340	12 137 975,381
Actions et droits rattachés		11 213 290,395	9 511 865,676	10 286 331,597
Obligations et valeurs assimilées		1 099 014,000	796 690,000	1 087 616,000
Titres OPCVM		796 776,534	718 640,664	764 027,784
Placements monétaires et disponibilités		3 492 668,619	3 577 760,729	3 491 148,560
Placements monétaires	5	3 492 546,676	3 576 764,369	3 490 223,667
Disponibilités		121,943	996,360	924,893
Créances d'exploitation	6	505 377,609	5 372,645	9 691,977
TOTAL ACTIF		17 107 127,157	14 610 329,714	15 638 815,918
PASSIF				
Autres créditeurs divers	7	8 991,564	8 482,877	15 144,426
TOTAL PASSIF		8 991,564	8 482,877	15 144,426
ACTIF NET				
Capital	8	16 508 294,283	14 001 236,544	14 891 816,387
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		36,605	46,217	46,217
Sommes distribuables de l'exercice en cours		589 804,705	600 564,076	731 808,888
ACTIF NET		17 098 135,593	14 601 846,837	15 623 671,492
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		17 107 127,157	14 610 329,714	15 638 815,918

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2023	Période du 01/01 au 30/06/2023	Période du 01/04 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 30/06/2022	Année 2022
Revenus du portefeuille-titres	9	508 505,782	567 486,582	545 457,480	593 925,070	705 378,385
Dividendes		488 431,782	528 088,582	532 125,480	567 303,070	645 590,385
Revenus des obligations et valeurs assimilées		20 074,000	39 398,000	13 332,000	26 622,000	59 788,000
Revenus des placements monétaires	10	52 295,348	99 237,187	33 945,141	69 123,541	160 004,662
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		560 801,130	666 723,769	579 402,621	663 048,611	865 383,047
Charges de gestion des placements	11	(28 804,849)	(56 113,724)	(24 799,735)	(48 609,589)	(102 604,543)
REVENU NET DES PLACEMENTS		531 996,281	610 610,045	554 602,886	614 439,022	762 778,504
Autres charges	12	(13 048,686)	(23 520,615)	(8 839,959)	(16 534,821)	(33 629,491)
RESULTAT D'EXPLOITATION		518 947,595	587 089,430	545 762,927	597 904,201	729 149,013
Régularisation du résultat d'exploitation		(14,390)	2 715,275	2 480,787	2 659,875	2 659,875
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		518 933,205	589 804,705	548 243,714	600 564,076	731 808,888
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		14,390	(2 715,275)	(2 480,787)	(2 659,875)	(2 659,875)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		738 590,328	927 568,444	199 302,526	183 571,606	908 641,745
Plus (ou moins) valeurs réalisés sur cessions de titres		6 080,003	31 880,524	36 095,464	35 999,503	205 937,280
Frais de négociation de titres		(0,342)	(203,397)	(167,660)	(263,729)	(4 691,802)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 263 617,584	1 546 335,001	780 993,257	817 211,581	1 839 036,236

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2023	Période du 01/01 au 30/06/2023	Période du 01/04 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 30/06/2022	Année 2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 263 617,584	1 546 335,001	780 993,257	817 211,581	1 839 036,236
Résultat d'exploitation	518 947,595	587 089,430	545 762,927	597 904,201	729 149,013
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	738 590,328	927 568,444	199 302,526	183 571,606	908 641,745
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	6 080,003	31 880,524	36 095,464	35 999,503	205 937,280
Frais de négociation de titres	-0,342	-203,397	-167,660	-263,729	-4 691,802
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-731 820,595	-	-683 827,710	-683 827,710
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-3 074,310	659 949,695	619 759,755	664 963,239	664 963,239
Souscriptions					
- Capital	-	656 449,560	615 990,393	661 069,565	7 311 896,673
- Régularisation des sommes non distribuables	-	3 842,675	1 286,334	1 231,394	527 929,922
- Régularisation des sommes distribuables	-	2 731,770	2 483,028	2 662,280	353 359,104
Rachats					
- Capital	-2 970,360	-2 970,360	-	-	-6 650 827,108
- Régularisation des sommes non distribuables	-89,550	-89,550	-	-	-526 698,528
- Régularisation des sommes distribuables	-14,400	-14,400	-	-	-350 696,824
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 260 543,274	1 474 464,101	1 400 753,012	798 347,110	1 820 171,765
ACTIF NET					
En début de période	15 837 592,319	15 623 671,492	13 201 093,825	13 803 499,727	13 803 499,727
En fin de période	17 098 135,593	17 098 135,593	14 601 846,837	14 601 846,837	15 623 671,492
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	52 345	50 135	47 894	47 730	47 730
En fin de période	52 335	52 335	50 135	50 135	50 135
VALEUR LIQUIDATIVE	326,706	326,706	291,251	291,251	311,632
TAUX DE RENDEMENT	7,98%	9,52%	5,67%	5,66%	12,71%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 30 Juin 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30 juin 2023 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 juin 2023.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2023 à D : 13.109.080,929 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2023	% Actif Net
Actions & droits rattachés			5 976 632,975	11 213 290,395	65,58%
Actions			5 976 630,147	11 213 284,995	65,58%
TN0001800457	Actions BIAT	17 000	205 723,645	1 583 516,000	9,26%
TN0002500650	Actions Placements de Tunisie	25 477	535 753,587	1 072 581,700	6,27%
TN0003900107	Actions UIB	55 200	596 380,800	1 529 923,200	8,95%
TN0001900604	Actions BH BANK	26 600	195 256,089	366 548,000	2,14%
TN0002200053	Actions BT	206 597	1 301 554,161	1 053 644,700	6,16%
TN0001600154	Actions ATTIJARI BANK	27 607	247 515,114	1 271 744,063	7,44%
TN0003400058	Actions Amen Bank	24 376	197 443,947	820 544,912	4,80%
TN0003400058	Actions AIR Liquide	10 638	1 058 264,236	941 463,000	5,51%
TN0001300557	Actions BTE	1 555	29 671,220	7 681,700	0,04%
TN0004200853	Actions CIL	27 278	72 607,390	521 009,800	3,05%
TN0001400704	Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	49 550,760	0,29%
TN0003600350	Actions ATB	3 752	27 710,250	12 347,832	0,07%
TN0002400505	Actions UBCI	997	39 071,271	21 934,000	0,13%
TN0007410012	Actions Ennaki automobiles	8 258	88 360,600	94 677,970	0,55%
TN0007400013	Actions Carthage cement	100 000	201 640,820	201 000,000	1,18%
TN0007530017	Actions One Tech HOLDING	15 072	92 425,333	123 876,768	0,72%
TN0001100254	Actions S.F.B.T	63 200	376 542,784	917 790,400	5,37%
TN0007300015	Actions ARTES	18 900	132 775,410	104 913,900	0,61%
TN0007270010	Actions TPR	27 200	114 808,000	142 881,600	0,84%
TN0007570013	Actions EUROCYCLES	4 430	121 560,000	78 171,780	0,46%
TN0007610017	Actions SAH	18 000	176 937,560	178 020,000	1,04%
TN0007670011	Actions Délice Holding	9 210	126 835,950	119 462,910	0,70%
Droits			2,828	5,400	0,00%
	Actions BT CP 138	1	0,692	0,900	0,00%
	Actions BT CP 141	5	2,136	4,500	0,00%
Titres des organismes de placement collectif			787 148,395	796 776,534	4,66%
TN0002200293	SICAV RENDEMENT	7 665	787 148,395	796 776,534	4,66%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées			1 044 000,000	1 099 014,000	6,43%
* Obligations de sociétés			144 000,000	145 080,000	0,85%
TN0003600483	ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	144 000,000	145 080,000	0,85%
* Emprunt national			900 000,000	953 934,000	5,58%
TN0008000895	Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000,000	635 646,000	3,72%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 3T/2022	3 000	300 000,000	318 288,000	1,86%
TOTAL GENERAL			7 807 781,370	13 109 080,929	76,67%
Pourcentage par rapport au total des actifs					76,63%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2023 à D : 3.492.546,676 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME		2 972 000,000	2 993 444,206			17,51%
	Compte à terme au 01/07/2023 (3 mois au taux de 7,55%)	28 000,000	28 417,008	91	N° 001781	0,17%
	Compte à terme au 01/07/2023 (3 mois au taux de 7,55%)	783 000,000	794 662,372	91	N° 001722	4,65%
	Compte à terme au 03/07/2023 (3 mois au taux de 7,55%)	219 000,000	222 189,120	91	N° 082101	1,30%
	Compte à terme au 03/07/2023 (3 mois au taux de 7,55%)	62 000,000	62 902,856	91	N° 081877	0,37%
	Compte à terme au 03/07/2023 (3 mois au taux de 7,55%)	60 000,000	60 873,732	91	N° 002320	0,36%
	Compte à terme au 04/07/2023 (3 mois au taux de 7,55%)	126 000,000	127 813,986	91	N° 082142	0,75%
	Compte à terme au 04/07/2023 (3 mois au taux de 7,55%)	33 000,000	33 475,092	91	N° 081967	0,20%
	Compte à terme au 05/07/2023 (3 mois au taux de 7,55%)	57 000,000	57 811,180	91	N° 081805	0,34%
	Compte à terme au 05/07/2023 (3 mois au taux de 7,55%)	60 000,000	60 853,874	91	N° 081808	0,36%
	Compte à terme au 27/09/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	350 000,000	350 172,603	92	N° 002289	2,05%
	Compte à terme au 28/09/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	313 000,000	313 102,904	92	N° 001645	1,83%
	Compte à terme au 28/09/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	150 000,000	150 049,315	92	N° 002166	0,88%
	Compte à terme au 29/09/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	61 000,000	61 010,027	92	N° 081944	0,36%
	Compte à terme au 29/09/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	530 000,000	530 087,123	92	N° 001533	3,10%
	Compte à terme au 29/09/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	140 000,000	140 023,014	92	N° 002259	0,82%
CERTIFICATS DE DEPOTS		499 002,494	499 102,470			2,92%
TNOXB63YYDH2	Certificat de dépôt au 09/07/2023 (au taux de 9%)	499 002,494	499 102,470	10	Pôle marché BIAT	2,92%
TOTAL		3 471 002,494	3 492 546,676			20,43%
Pourcentage par rapport au total des actifs			20,42%			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 30 Juin 2023 un montant de D : 505.377,609 contre D : 5.372,645 à la même date de l'exercice 2022, et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Cessions titres à encaisser	9,489	-	9 691,557
Certificat de dépôt échus à encaisser	500 000,000	-	-
Dividendes à encaisser	5 368,120	5 372,645	0,420
TOTAL	505 377,609	5 372,645	9 691,977

Note 7 : Autres créiteurs divers

Ce poste totalise au 30 juin 2023 un montant de D : 8.991,564 contre D : 8.482,877 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance CMF	1 396,769	1 189,410	1 323,072
Etat, retenue à la source	2 880,494	2 479,981	2 751,868
Commissaire aux comptes	4 314,301	4 413,486	10 669,486
Rémunération PDG	400,000	400,000	400,000
TOTAL	8 991,564	8 482,877	15 144,426

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 30 juin 2023 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2022

Montant	14 891 816,387
Nombre de titres	50 135
Nombre d'actionnaires	10

Souscriptions réalisées

Montant	656 449,560
Nombre de titres émis	2 210
Nombre d'actionnaires nouveaux	2

Rachats effectués

Montant	(2 970,360)
Nombre de titres rachetés	(10)
Nombre d'actionnaires sortants	(1)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	927 568,444
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	31 880,524
Frais de négociation de titres	(203,397)
Régularisation des sommes non distribuables	3 753,125

Capital au 30-06-2023

Montant	16 508 294,283
Nombre de titres	52 335
Nombre d'actionnaires	11

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 508.505,782 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023, contre D : 545.457,480 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2022, et se détaillent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	Année 2022
<u>Dividendes</u>					
- des actions	488 431,782	488 431,782	532 125,480	532 125,480	610 412,795
-des titres OPCVM	-	39 656,800	-	35 177,590	35 177,590
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
- intérêts	20 074,000	39 398,000	13 332,000	26 622,000	59 788,000
TOTAL	508 505,782	567 486,582	545 457,480	593 925,070	705 378,385

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023 à D : 52.295,348 contre D : 33.945,141 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaille ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	Année 2022
Intérêts sur compte à terme	44 607,822	84 325,859	27 833,701	57 291,206	128 479,367
Intérêts sur certificats de dépôt	7 687,526	14 911,328	6 111,440	11 832,335	31 525,295
TOTAL	52 295,348	99 237,187	33 945,141	69 123,541	160 004,662

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023 à D : 28.804,849 contre D : 24.799,735 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	Année 2022
Commission de gestion	- 24 689,870	48 097,478	- 21 256,917	41 665,361	87 946,747
Rémunération du dépositaire	4 114,979	8 016,246	3 542,818	6 944,228	14 657,796
TOTAL	28 804,849	56 113,724	24 799,735	48 609,589	102 604,543

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023 à D : 13.048,686 contre D : 8.839,959 pour la même période de l'exercice 2022 et se détaille ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	Année 2022
Redevance CMF	- 4 114,979	8 016,246	- 3 542,818	6 944,228	14 657,796
Honoraires commissaire aux comptes	6 694,779	11 495,815	3 094,000	5 859,000	12 115,000
Rémunération du PDG	1 200,000	2 400,000	1 200,000	2 400,000	4 800,000
TCL	1 035,356	1 597,840	990,643	1 311,953	2 026,342
Autres	3,572	10,714	12,498	19,640	30,353
TOTAL	13 048,686	23 520,615	8 839,959	16 534,821	33 629,491

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

STRATEGIE ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2023

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 30 juin 2023 faisant ressortir un total de 1 098 738 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice de 28 826 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 1 090 252 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 31 juillet 2023

Le Commissaire aux Comptes

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

ARRETE AU 30 JUIN 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
<u>ACTIF</u>				
<i><u>Portefeuille-titres</u></i>				
Actions et droits rattachés		251 571	328 545	376 155
Obligations et valeurs assimilées		551 719	570 979	586 400
Titres OPCVM		54 499	67 831	61 857
	3.1	857 789	967 355	1 024 412
<i><u>Placements monétaires et disponibilités</u></i>				
Placements monétaires	3.2	50 040	-	39 747
Disponibilités	3.3	190 909	339 288	234 491
		240 949	339 288	274 238
TOTAL ACTIF		1 098 738	1 306 643	1 298 650
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	4 589	5 215	5 122
Autres créditeurs divers	3.5	3 897	3 758	7 234
TOTAL PASSIF		8 486	8 973	12 356
Capital	3.6	1 082 108	1 286 147	1 263 531
Sommes distribuables	3.7	8 144	11 523	22 763
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		8 144	11 523	22 763
ACTIF NET		1 090 252	1 297 670	1 286 294
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 098 738	1 306 643	1 298 650

ETAT DE RESULTAT DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

PERIODE ALLANT DU 1^{er} AVRIL 2023 AU 30 JUIN 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 30/06/2023	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Du 01/01/2022 au 30/06/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres		12 132	20 592	17 087	25 707	49 686
Dividendes	4.1	3 666	3 666	8 459	8 459	14 991
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	8 466	16 926	8 628	17 248	34 695
Revenus des placements monétaires	4.3	1 257	2 584	1 311	2 665	5 601
<i>Total des revenus des placements</i>		13 389	23 176	18 398	28 372	55 287
Charges de gestion des placements	4.4	<4 570>	<9 618>	<5 215>	<11 396>	<21 713>
Revenu net des placements		8 819	13 558	13 183	16 976	33 574
Autres charges	4.5	<2 600>	<4 941>	<3 032>	<5 238>	<9 779>
Résultat d'exploitation		6 219	8 617	10 151	11 738	23 795
Régularisation du résultat d'exploitation		<175>	<473>	<39>	<215>	<1 032>
Sommes distribuables de la période		6 044	8 144	10 112	11 523	22 763
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		175	473	39	215	1 032
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		14 930	4 016	907	42 053	78 514
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		8 275	19 238	<10 711>	<77 028>	<92 412>
Frais de négociation de titres		<598>	<1 409>	<7 202>	<8 574>	<2 318>
Droit de sortie		-	-	-	776	776
Résultat net de la période		28 826	30 462	<6 855>	<31 035>	8 355

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2023 AU 30 JUIN 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 30/06/2023	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Du 01/01/2022 au 30/06/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	28 826	30 462	<6 855>	<31 035>	8 355
Résultat d'exploitation	6 219	8 617	10 151	11 738	23 795
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	14 930	4 016	907	42 053	78 514
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	8 275	19 238	<10 711>	<77 028>	<92 412>
Frais de négociation de titres	<598>	<1 409>	<7 202>	<8 574>	<2 318>
Droit de sortie	-	-	-	776	776
Distributions de dividendes	<19 511>	<19 511>	<30 398>	<30 398>	<30 398>
Transactions sur le capital	<27 088>	<206 993>	<4 345>	<399 501>	<450 267>
Souscriptions	-	-	-	-	-
Capital	-	-	-	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	-
Rachats	<27 088>	<206 993>	<4 345>	<399 501>	<450 267>
Capital	<26 415>	<202 517>	<4 431>	<396 573>	<447 529>
Régularisation des sommes non distribuables	<419>	<751>	125	6 270	7 277
Régularisation des sommes distribuables	<254>	<3 725>	<39>	<9 198>	<10 015>
Variation de l'actif net	<17 773>	<196 042>	<41 598>	<460 934>	<472 310>
Actif net					
En début de la période	1 108 025	1 286 294	1 339 268	1 758 604	1 758 604
En fin de la période	1 090 252	1 090 252	1 297 670	1 297 670	1 286 294
Nombre d'actions					
En début de la période	494	574	599	776	776
En fin de la période	482	482	597	597	574
Valeur liquidative	2 261,934	2 261,934	2 173,652	2 173,652	2 240,930
Taux de rendement annualisé	10,48%	5,46%	-2,05%	-3,72%	1,12%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2023**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2023 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 juin 2023 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté.

2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ».

La société détient au 30/06/2023 une souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthodes comptable a été appliqué d'une manière prospective depuis l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

A- Actions et droits rattachés

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0001800457	BIAT	131	12 111	12 203	1,11%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	13 000	22 700	26 131	2,38%
TN0007590011	CELLCOM	2 388	5 754	5 684	0,52%
TN0003200755	I.C.F.	808	71 081	79 298	7,22%
TN0007610017	SAH LILAS	594	5 453	5 876	0,53%
TN0007740012	SAM	2 000	7 676	8 291	0,75%
TN0006660013	SOTRAPIL	600	8 588	9 112	0,83%
TN00065600115	SOTUVER	1 246	12 075	15 916	1,45%
TNF8FC5GRVG9	SOTUVER NG 2022	2 235	18 107	26 599	2,42%
TN0004100202	TUNINVEST-SICAR	7 332	78 003	55 725	5,07%
TN0003900107	UIB	243	6 653	6 736	0,61%
Total actions et droits rattachés			248 201	251 571	22,90%

B- Obligations et valeurs assimilées

Obligations de sociétés

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0002601029	STB 2008/2	2 000	25 613	25 976	2,36%
Total obligations de sociétés			25 613	25 976	2,36%

Bons du trésor assimilables

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0008000747	BTA 13 MAI 2027 7.2%	567	508 252	525 743	47,85%
Total Bons du trésor assimilables			508 252	525 743	47,85%
Total obligations et valeurs assimilées			533 865	551 719	50,21%

C- Titres OPCVM

FCP SMART TRAKER FUND	52	51 810	54 499	4,96%
Total OPCVM		51 810	54 499	4,96%
Total		833 876	857 789	78,07%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

BTCT

BTCT 13 SEMAINES 19/09/2023, 8,40%	51 000	49 937	50 040	4,55%
Total BTCT	51 000	49 937	50 040	4,55%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Amen Bank Pasteur	186 867	325 845	225 022
Intérêts courus sur dépôt à vue	1 100	1 605	1 561
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue	<220>	<321>	<312>
Vente titres à encaisser	3 162	18 520	9 543
Dividendes à encaisser	-	5 130	-
Liquidation émissions/rachats	-	<4 344>	-
Achats de titres à régler	-	<7 147>	<1 323>
	190 909	339 288	234 491

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunérations du distributeur à payer	2 160	2 612	2 535
Rémunérations du dépositaire à payer	1 503	1 483	1 500
Rémunérations du gestionnaire à payer	926	1 120	1 087
	<u>4 589</u>	<u>5 215</u>	<u>5 122</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	3 445	3 557	6 911
Contribution sociale de solidarité à payer	200	50	200
Autres (retenue à la source à payer)	154	44	-
Redevances CMF à Payer	60	107	108
TCL à payer	38	-	18
	<u>3 897</u>	<u>3 758</u>	<u>7 234</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2023

Montant	1 263 531
Nombre de titres	574
Nombre d'actionnaires	23

Souscriptions réalisées

Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-

Rachats effectués

Montant	<202 517>
Nombre de titres	92
Nombre d'actionnaires sortants	8

Autres mouvements

Frais de négociation de titres	<1 409>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	4 016
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	19 238
Régularisations des sommes non distribuables	<751>

Capital au 30 juin 2023

Montant	1 082 108
Nombre de titres	482
Nombre d'actionnaires	15

**A la date de signature de notre rapport sur les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2023, le capital de STRATEGIE ACTIONS SICAV est de 1 052 501 dinars, qui demeure supérieur au capital minimum prévu par l'article 3 du code des OPC.*

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 juin 2023 se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Résultat d'exploitation	8 617	11 738	23 795
Régularisation du résultat d'exploitation	<473>	<215>	<1 032>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	-	-
	<u>8 144</u>	<u>11 523</u>	<u>22 763</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2023 au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>31/12/2022</u>
Dividendes	3 666	3 666	8 459	8 459	14 991
	<u>3 666</u>	<u>3 666</u>	<u>8 459</u>	<u>8 459</u>	<u>14 991</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2022</u> <u>au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022</u> <u>au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022</u> <u>au</u> <u>31/12/2022</u>
Intérêts sur BTA	8 142	16 195	8 142	16 195	32 659
Intérêts sur obligations	324	731	486	1 053	2 036
	<u>8 466</u>	<u>16 926</u>	<u>8 628</u>	<u>17 248</u>	<u>34 695</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2023 au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>31/12/2022</u>
Intérêts sur dépôt à vue	626	1 953	1 311	2 665	5 601
Intérêts sur BTC	631	631	-	-	-
	<u>1 257</u>	<u>2 584</u>	<u>1 311</u>	<u>2 665</u>	<u>5 601</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2022</u> <u>au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022</u> <u>au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022</u> <u>au</u> <u>31/12/2022</u>
Rémunérations distributeur du	2 160	4 667	2 612	5 912	11 034
Rémunérations gestionnaire du	1 459	2 533	1 119	2 533	4 729
Rémunérations dépositaire du	951	2 418	1 484	2 951	5 950
	4 570	9 618	5 215	11 396	21 713

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2022</u> <u>au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022</u> <u>au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022</u> <u>au</u> <u>31/12/2022</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 821	3 610	1 913	3 517	7 776
Redevances CMF	276	590	328	725	1 375
Contribution sociale de solidarité	350	400	-	50	200
Autres retenues	86	205	748	824	234
TCL	67	136	43	122	194
	2 600	4 941	3 032	5 238	9 779

5 - Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2023

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2023

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV RENDEMENT, comprenant le bilan au 30 juin 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 30 juin 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 2.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV RENDEMENT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

Tunis, le 28 juillet 2023

Le Commissaire Aux Comptes :

La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C

Selma LANGAR

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Portefeuille-titres	3	300 276 141	308 430 610	318 407 012
Obligations et valeurs assimilées		300 276 141	308 430 610	318 407 012
Placements monétaires et disponibilités	4	218 537 752	170 481 498	135 916 666
Placements monétaires		218 537 394	170 480 796	135 916 391
Disponibilités		358	702	275
Créances d'exploitation		-	-	2 681 600
TOTAL ACTIF		518 813 893	478 912 108	457 005 278
PASSIF				
Autres créditeurs divers	5	154 197	141 522	157 086
TOTAL PASSIF		154 197	141 522	157 086
ACTIF NET				
Capital	10	504 044 416	467 177 499	434 386 247
Sommes distribuables		14 615 280	11 593 087	22 461 945
Sommes distribuables des exercices antérieurs		798	3 393	3 060
Sommes distribuables de la période		14 614 482	11 589 694	22 458 885
ACTIF NET		518 659 696	478 770 586	456 848 192
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		518 813 893	478 912 108	457 005 278

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/01 au 30/06/2023	Période du 01/04 au 30/06/2023	Période du 01/04 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 30/06/2022	Année 2022
Revenus du portefeuille-titres	6	4 669 735	8 999 397	4 246 989	8 303 106	17 011 556
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 669 735	8 999 397	4 246 989	8 303 106	17 011 556
Revenus des placements monétaires	7	4 348 650	6 908 758	2 606 600	4 591 703	10 429 500
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		9 018 385	15 908 155	6 853 589	12 894 809	27 441 056
Charges de gestion des placements	8	(942 917)	(1 753 063)	(833 421)	(1 594 544)	(3 320 022)
REVENU NET DES PLACEMENTS		8 075 468	14 155 092	6 020 168	11 300 265	24 121 034
Autres produits		185	318	140	142	251
Autres charges d'exploitation	9	(163 055)	(301 237)	(144 220)	(275 074)	(570 796)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 912 598	13 854 173	5 876 088	11 025 333	23 550 489
Régularisation du résultat d'exploitation		813 850	760 309	1 072 184	564 361	(1 091 604)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 726 448	14 614 482	6 948 272	11 589 694	22 458 885
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(813 850)	(760 309)	(1 072 184)	(564 361)	1 091 604
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		411 569	534 599	617 996	1 067 957	1 813 417
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		18 423	18 423	-	-	-
Frais de négociation de titres		(19 008)	(19 008)	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 323 582	14 388 187	6 494 084	12 093 290	25 363 906

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2023	Période du 01/01 au 30/06/2023	Période du 01/04 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 30/06/2022	Année 2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	8 323 582	14 388 187	6 494 084	12 093 290	25 363 906
Résultat d'exploitation	7 912 598	13 854 173	5 876 088	11 025 333	23 550 489
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	411 569	534 599	617 996	1 067 957	1 813 417
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	18 423	18 423	-	-	-
Frais de négociation de titres	(19 008)	(19 008)	-	-	-
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	(19 825 029)	-	(17 966 254)	(17 966 254)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	73 285 933	67 248 346	90 496 157	59 432 401	24 239 392
Souscriptions	224 273 458	412 530 351	266 810 999	406 105 866	701 208 460
- Capital	219 973 286	400 907 671	261 821 531	394 139 911	677 358 791
- Régularisation des sommes non distribuables	124 630	168 310	430 248	510 959	1 447 624
- Régularisation des sommes distribuables	4 175 542	11 454 370	4 559 220	11 454 996	22 402 045
Rachats	(150 987 525)	(345 282 005)	(176 314 843)	(346 673 465)	(676 969 068)
- Capital	(147 512 504)	(331 784 183)	(172 504 896)	(333 617 612)	(650 237 712)
- Régularisation des sommes non distribuables	(113 328)	(167 643)	(323 801)	(447 006)	(1 519 162)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 361 693)	(13 330 179)	(3 486 146)	(12 608 847)	(25 212 194)
VARIATION DE L'ACTIF NET	81 609 515	61 811 504	96 990 241	53 559 437	31 637 044
ACTIF NET					
En début de période	437 050 181	456 848 192	381 780 345	425 211 148	425 211 148
En fin de période	518 659 696	518 659 696	478 770 586	478 770 586	456 848 192
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	4 271 480	4 304 551	3 748 223	4 034 711	4 034 711
En fin de période	4 989 532	4 989 532	4 636 875	4 636 875	4 304 551
VALEUR LIQUIDATIVE	103,950	103,950	103,253	103,253	106,131
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,40%	5,77%	5,50%	5,25%	5,33%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV RENDEMENT figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 30 juin 2023 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 3 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2023 à 300 276 141 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Code ISIN	Nombre de titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30.06.2023	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
<i>Obligations de sociétés</i>			23 258 400	23 701 764	4,57%
Obligations CIL		45 000	3 600 000	3 613 860	0,70%
- CIL 2020/1 10,5%	TN0004201471	15 000	600 000	603 450	0,12%
- CIL 2023/1 10,55%	TNY1F6BOX6F5	30 000	3 000 000	3 010 410	0,58%
Obligations BTK		10 000	132 900	135 890	0,03%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	TN0004620134	10 000	132 900	135 890	0,03%
Obligations BH		50 000	3 306 000	3 483 760	0,67%
- BH 2009 TMM+0,8%	TN0001900844	20 000	306 000	316 060	0,06%
- BH 2021-2 TMM+2,55%	TNSH8NXC1WC4	30 000	3 000 000	3 167 700	0,61%
Obligations STB		178 000	5 332 500	5 453 744	1,05%
- STB 2008/1 TMM+2%	TN0002601011	33 000	1 320 000	1 332 639	0,26%
- STB 2008/2 6,5%	TN0002601029	65 000	812 500	827 775	0,16%
- STB 2019/1 10,50%	TN0002601144	30 000	1 200 000	1 258 830	0,24%
- STB SUB 2020/1 10,50%	TN0002601201	50 000	2 000 000	2 034 500	0,39%
Obligations TL		40 000	3 600 000	3 654 090	0,70%
- TUNISIE LEASING 2021-1 9,7%	TN0002102150	10 000	600 000	609 690	0,12%
- TUNISIE LEASING 2023-1 10,55%	TN99P72UERY9	30 000	3 000 000	3 044 400	0,59%
Obligations AMEN BANK		20 000	1 200 000	1 233 400	0,24%
- AMEN BANK SUB 2020-3 9,2%	TN0003400652	20 000	1 200 000	1 233 400	0,24%
Obligations BNA		50 000	331 000	334 300	0,06%
- BNA SUB 2009 5,4%	TN0003100674	50 000	331 000	334 300	0,06%
Emp BIAT 2022-1 TMM+3%	TNG0JL1IIN67	50 000	5 000 000	5 031 050	0,97%
Emp ATB 2007/1	TN0003600509	21 000	756 000	761 670	0,15%
<i>Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier</i>			264 762 756	276 574 377	53,32%
* BTA		146 140	137 962 756	144 933 501	27,94%

BTA 6,3% MARS 2026	TN0008000622	36 401	33 507 652	36 065 857	6,95%
BTA 6,6% MARS 2027	TN0008000655	94 739	90 070 104	93 767 240	18,08%
BTA 6% AVRIL 2024	TN0008000366	15 000	14 385 000	15 100 404	2,91%
* EMPRUNT NATIONAL		1 268 000	126 800 000	131 640 876	25,38%
Emp NATIONAL 2021 CAT B 1ère tranche	TN0008000838	150 000	15 000 000	16 123 756	3,11%
Emp NATIONAL 2021 CAT B 2ème tranche	TN0008000895	200 000	20 000 000	21 302 397	4,11%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 1ère tranche	TN00U20VQYS5	100 000	10 000 000	10 221 200	1,97%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 3ème tranche	TNFOOWIRG8H7	50 000	5 000 000	5 304 800	1,02%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 4ème tranche	TN7PM93UZP50	118 000	11 800 000	12 434 164	2,40%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 1ère tranche	TN3C6DVEWM76	300 000	30 000 000	30 888 926	5,96%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 2ème tranche	TNN50G7PX8W5	350 000	35 000 000	35 365 633	6,82%
TOTAL			288 021 156	300 276 141	57,89%

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2023 à 218 537 752 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2023	% Actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS				78 297 850	78 336 374	15,10%
Certificat de dépôt à moins d'un an BT			38 500	38 377 650	38 416 174	7,41%
(30 jours au taux de 9,00%)	TNW9C7WN7HY4	07/06/2023	1 000	994 045	998 816	0,19%
(30 jours au taux de 9,00%)	TNGR99EWYJW8	08/06/2023	2 500	2 485 112	2 496 546	0,48%
(30 jours au taux de 9,00%)	TNBF8KMWZ2Z5	15/06/2023	2 500	2 485 112	2 493 080	0,48%
(30 jours au taux de 9,00%)	TNX3WUWVT7F0	16/06/2023	1 000	994 045	997 033	0,19%
(30 jours au taux de 9,00%)	TNYED0WZXAQ3	17/06/2023	1 500	1 491 067	1 495 252	0,29%
(30 jours au taux de 9,00%)	TNOB92AUHF79	19/06/2023	3 000	2 982 134	2 989 312	0,58%
(10 jours au taux de 9,00%)	TN1ZHVP4U5H3	30/06/2023	27 000	26 946 135	26 946 135	5,20%
Certificat de dépôt à moins d'un an BIAT			40 000	39 920 200	39 920 200	7,70%
(10 jours au taux de 9,00%)	TNOXB63YYDH2	30/06/2023	40 000	39 920 200	39 920 200	7,70%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES				39 002 611	39 279 503	7,57%
Prise en pension BTA Mars 2026, 6,3% BIAT du 31/05/2023 au 03/07/2023, taux de 9,01%				15 000 913	15 113 544	2,91%
Prise en pension BTA Novembre 2023, 7% BIAT du 02/06/2023 au 04/07/2023, taux de 9,00%				21 000 768	21 147 773	4,08%
Prise en pension BTA Janvier 2024, 6% BIAT du 07/06/2023 au 05/07/2023, taux de 9,00%				3 000 930	3 018 186	0,58%
COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN				35 744 000	36 154 893	6,97%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B. T	05/04/2023	5 000	5 000 000	5 085 985	0,98%
(93 jours au taux de TMM +1%)	B. T	08/04/2023	1 048	1 048 000	1 065 399	0,21%
(103 jours au taux de TMM +1%)	B. T	05/04/2023	5 000	5 000 000	5 085 985	0,98%
(96 jours au taux de TMM +1%)	B. T	15/04/2023	830	830 000	842 627	0,16%
(98 jours au taux de TMM +1%)	B. T	14/04/2023	1 596	1 596 000	1 620 597	0,31%
(99 jours au taux de TMM +1%)	B. T	13/04/2023	864	864 000	877 487	0,17%
(99 jours au taux de TMM +1%)	B. T	18/04/2023	46	46 000	46 672	0,01%

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2023	% Actif net
(102 jours au taux de TMM +1%)	B. T	15/04/2023	216	216 000	219 286	0,04%
(100 jours au taux de TMM +1%)	B. T	18/04/2023	321	321 000	325 692	0,06%
(100 jours au taux de TMM +1%)	B. T	19/04/2023	632	632 000	641 113	0,12%
(102 jours au taux de TMM +1%)	B. T	20/04/2023	3 047	3 047 000	3 090 333	0,60%
(102 jours au taux de TMM +1%)	B. T	21/04/2023	951	951 000	964 336	0,19%
(103 jours au taux de TMM +1%)	B. T	21/04/2023	431	431 000	437 044	0,08%
(100 jours au taux de TMM +1%)	B. T	26/04/2023	543	543 000	550 076	0,11%
(103 jours au taux de TMM +1%)	B. T	27/04/2023	1 017	1 017 000	1 030 051	0,20%
(96 jours au taux de TMM +1%)	B. T	06/05/2023	979	979 000	989 820	0,19%
(96 jours au taux de TMM +1%)	B. T	10/05/2023	882	882 000	891 051	0,17%
(94 jours au taux de TMM +1%)	B. T	12/05/2023	165	165 000	166 628	0,03%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B. T	16/05/2023	459	459 000	463 167	0,09%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B. T	17/05/2023	1 065	1 065 000	1 074 457	0,21%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B. T	18/05/2023	36	36 000	36 313	0,01%
(94 jours au taux de TMM +1%)	B. T	19/05/2023	469	469 000	472 980	0,09%
(93 jours au taux de TMM +1%)	B. T	27/05/2023	330	330 000	332 279	0,06%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B. T	08/06/2023	111	111 000	111 504	0,02%
(94 jours au taux de TMM +1%)	B. T	09/06/2023	403	403 000	404 749	0,08%
(94 jours au taux de TMM +1%)	B. T	10/06/2023	2 463	2 463 000	2 473 203	0,48%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B. T	13/06/2023	962	962 000	965 416	0,19%
(93 jours au taux de TMM +1%)	B. T	14/06/2023	827	827 000	829 773	0,16%
(94 jours au taux de TMM +1%)	B. T	17/06/2023	402	402 000	403 110	0,08%
(93 jours au taux de TMM +1%)	B. T	19/06/2023	788	788 000	789 865	0,15%
(93 jours au taux de TMM +1%)	B. T	20/06/2023	1 863	1 863 000	1 867 042	0,36%
(96 jours au taux de TMM +1%)	B. T	21/06/2023	855	855 000	856 687	0,17%
(95 jours au taux de TMM +1%)	B. T	24/06/2023	446	446 000	446 616	0,09%
(94 jours au taux de TMM +1%)	B. T	27/06/2023	697	697 000	697 550	0,13%
COMPTE DE PLACEMENT (B.T)				64 579 000	64 766 624	12,49%
DISPONIBILITES					358	0,00%
TOTAL				217 623 461	218 537 752	42,14%

Note 5 : Autres créditeurs divers

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 30 juin 2023 un montant de 154 197 DT se détaillant comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Retenue à la source	94 412	83 462	87 764
Redevance CMF	43 504	41 015	40 062
TCL	7 172	5 839	5 861
Provision honoraires commissaire aux comptes	8 309	10 406	22 599
Provision honoraires PDG	800	800	800
<u>TOTAL</u>	154 197	141 522	157 086

Note 6 : Revenus du portefeuille – titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 4 669 735 pour le deuxième trimestre de 2023 contre 4 246 989 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 2 2023	Période du 01/01 au 30/06/2023	Trimestre 2 2022	Période du 01/01 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
- Revenus des obligations des sociétés	493 100	882 486	399 898	777 558	1 577 514
- Revenus des BTA & Emprunt National	4 176 635	8 116 911	3 847 091	7 525 548	15 434 042
TOTAL	4 669 735	8 999 397	4 246 989	8 303 106	17 011 556

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023 à 4 348 650 DT contre 2 606 601 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 2 2023	Période du 01/01 au 30/06/2023	Trimestre 2 2022	Période du 01/01 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Intérêts des certificats de dépôt	283 857	572 885	568 663	953 960	2 024 917
Intérêts des comptes à terme	563 451	1 270 359	968 513	1 771 136	3 896 626
Intérêts des comptes de placement	700 969	1 190 739	406 756	787 288	1 489 959
Revenus des prises en pension	2 800 373	3 874 775	662 668	1 079 319	3 017 998
TOTAL	4 348 650	6 908 758	2 606 600	4 591 703	10 429 500

Note 8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023 à 942 917 DT contre 833 421 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	Trimestre 2 2023	Période du 01/01 au 30/06/2023	Trimestre 2 2022	Période du 01/01 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	786 857	1 462 918	714 361	1 366 752	2 825 881
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	156 060	290 145	119 060	227 792	494 141
TOTAL	942 917	1 753 063	833 421	1 594 544	3 320 022

Note 9 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023 à 163 055 DT contre 144 220 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2023	Période du 01/01 au 30/06/2023	Trimestre 2 2022	Période du 01/01 au 30/06/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Redevance CMF	131 166	243 860	119 078	227 826	471 051
TCL	21 146	37 833	16 802	31 697	67 094
Contribution sociale de solidarité	-	400	-	200	200
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	8 308	14 272	5 916	10 406	22 600
Rémunération de personnel (PDG)	2 400	4 800	2 400	4 800	9 600
Charges diverses	35	72	24	145	251
TOTAL	163 055	301 237	144 220	275 074	570 796

Note 10 : Capital

Capital au 31-12-2022

Montant	434 386 247
Nombre de titres	4 304 551
Nombre d'actionnaires	2 899

Souscriptions réalisées

Montant	400 907 671
Nombre de titres émis	3 972 805
Nombre d'actionnaires nouveaux	176

Rachats effectués

Montant	(331 784 183)
Nombre de titres rachetés	(3 287 824)
Nombre d'actionnaires sortants	(236)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	534 599
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	18 423
Frais de négociation de titres	(19 008)
Régularisation des sommes non distribuables	667

Capital au 30-06-2023

Montant	504 044 416
Nombre de titres	4 989 532
Nombre d'actionnaires	2 839

Note 11 : Autres informations

Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement. Cette rémunération a été modifiée à la hausse par le Conseil d'Administration réuni en date du 19 Juillet 2022, en la portant de 0,10% TTC à 0,10% HT de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur le 1^{er} Octobre 2022.

Le dépositaire (B.T) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.